

Conforme Règlement (CE) n° 2020/878 - Version : 1 Date d'émission : 02/05/2022

OSEO TOP 10 / FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation TPF SPRAY 10 / OSEO TOP 10
Nom chimique Composant polyol pour mousse polyuréthane projetée à cellules ouvertes
Type de produit Mélange

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

TPF Industrie
Lieu-dit la cabane vieille
13550 Noves France
Téléphone : 0428704810
Site web <https://www.tpf-industrie.fr/>
Office : 0428704810 contact@tpf-industrie.fr

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée - Catégorie 1B
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient: Alcohols, C9-11, branched and linear, ethoxylated (CAS No.: 160901-09-7) | Undecan-1-ol, ethoxylated (CAS No.: 34398-01-1) | 2-[2-(diméthylamino)éthoxy]éthanol (CAS No.: 1704-62-7) | N'-[3-(diméthylamino)propyl]-N,N-diméthylpropane-1,3-diamine (CAS No.: 6711-48-4) | N,N,N',N'-tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine) (CAS No.: 3033-62-3) | Phosphorous oxychloride, reaction products with propylene oxide (CAS No.: 1244733-77-4)

Mention d'avertissement : Danger

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H302	Nocif en cas d'ingestion
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P260	Ne pas respirer les poussières/les fumées/les gaz/les brouillards/les vapeurs/les aérosols.
P264	Se laver le visage/les mains soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage/Masque de protection du visage.
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P501	Éliminer le contenu/le récipient dans un centre de traitement agréé conformément à la réglementation locale/nationale.

Phrases EUH : Aucun

2.3 - Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
Phosphorous oxychloride, reaction products with propylene oxide	n°CAS : 1244733-77-4 Numéro d'identification UE : N°CE : 807-935-0 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119486772-26	10 - 20	Acute Tox. 4 Oral - H302	Non applicable
Alcohols, C9-11, branched and linear, ethoxylated	n°CAS : 160901-09-7 Numéro d'identification UE : N°CE : 500-446-0	1 - 4	Acute Tox. 4 Oral - H302 Eye Dam. 1 - H318	Non applicable
N'-[3-(dimethylamino)propyl]-N,N-dimethylpropane-1,3-diamine	n°CAS : 6711-48-4 Numéro d'identification UE : N°CE : 229-761-9	1 - 3	Acute Tox. 3 Dermal - H311 Acute Tox. 4 Oral - H302 Eye Dam. 1 - H318 Skin Corr. 1B - H314	Non applicable
N,N,N',N'-tetramethyl-2,2'-oxybis(ethylamine)	n°CAS : 3033-62-3 Numéro d'identification UE : N°CE : 221-220-5 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119972935-21	1 - 3	Acute Tox. 3 Dermal - H311 Acute Tox. 4 Inhalation - H332 Acute Tox. 4 Oral - H302 Eye Dam. 1 - H318 Skin Corr. 1B - H314	ETA oral 967 ATE dermal 449 ATE Inhalation Poussière/Brouillard 4,71
Undecan-1-ol, ethoxylated	n°CAS : 34398-01-1 Numéro d'identification UE : N°CE : 500-084-3	0,1 - 2	Eye Dam. 1 - H318	Non applicable
2-[2-(dimethylamino)ethoxy]ethanol	n°CAS : 1704-62-7 Numéro d'identification UE : N°CE : 216-940-1 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119976346-26	0 - 2	Acute Tox. 4 Dermal - H312 Eye Dam. 1 - H318 Skin Corr. 1B - H314	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

<u>En cas d'inhalation</u>	- Veiller à un apport d'air frais.
<u>Après contact avec la peau</u>	- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. - Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. - en cas de réactions cutanées, consulter un médecin.
<u>Après contact avec les yeux</u>	- En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.
<u>En cas d'ingestion</u>	- Demander immédiatement un avis médical. - Rincer la bouche abondamment à l'eau.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<u>Symptômes et effets - En cas d'inhalation</u>	- Aucune information disponible.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec la peau</u>	- Aucune information disponible.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec les yeux</u>	- Lésions oculaires graves/irritation oculaire
<u>Symptômes et effets - En cas d'ingestion</u>	- Aucune information disponible.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

<u>Moyens d'extinction appropriés</u>	- ABC-poudre - Dioxyde de carbone (CO2) - Mousse - Poudre d'extinction
---------------------------------------	---

Moyens d'extinction inappropriés - Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange - Aucune information disponible.

5.3 - Conseils aux pompiers

- L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes - Utiliser un équipement de protection personnel.

Pour les secouristes

- Aucune information disponible.

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
- S'assurer que les déchets sont collectés et stockés en lieu sûr.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement

- Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant une surveillance particulière.

Méthodes et matériel de nettoyage

- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
- Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

Techniques inappropriées

- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Evacuation: voir rubrique 13
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation

- Éviter de: Contact avec les yeux
- Éviter de: Contact avec la peau
- Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

- Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.
- ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.
- Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
- Tenir à l'écart de: Aliments pour humains et animaux
- Utiliser uniquement des récipients autorisés pour le produit.

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

DNEL / PNEC

N'-[3-(diméthylamino)propyl]-N,N-diméthylpropane-1,3-diamine (6711-48-4)

Type	Valeur	Utilisateur	Effet
DNEL long terme par voie orale (répété)	0,08 mg/kg bw/day	Consommateurs	Systémique
DNEL long terme par inhalation	1,47 mg/m ³	Travailleurs	Systémique

DNEL long terme par inhalation	0,36 mg/m ³	Consommateurs	Systémique
DNEL long terme dermique	0,17 mg/kg bw/day	Travailleurs	Systémique
DNEL long terme dermique	0,08 mg/kg bw/day	Consommateurs	Systémique
PNEC eaux, eau douce	0,008 mg/l		
PNEC eaux, eau de mer	0,0008 mg/l		
PNEC sédiment, eau douce	0,164 mg/kg		
PNEC sédiment, eau de mer	0,0164 mg/kg		
PNEC terre, eau douce	0,028 mg/kg		
PNEC station d'épuration (STP)	10 mg/l		

N,N,N',N'-tetraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine) (3033-62-3)

Type	Valeur	Utilisateur	Effet
DNEL long terme par voie orale (répété)	0,047 mg/kg bw/day	Consommateurs	Systémique
DNEL long terme par inhalation	0,08 mg/m ³	Travailleurs	Local
DNEL long terme par inhalation	0,041 mg/m ³	Consommateurs	Systémique
DNEL long terme par inhalation	0,16 mg/m ³	Travailleurs	Systémique
DNEL long terme par inhalation	0,013 mg/m ³	Consommateurs	Local
PNEC eaux, eau douce	0,023 mg/l		
PNEC eaux, eau de mer	0,002 mg/l		
PNEC sédiment, eau douce	0,099 mg/kg		
PNEC sédiment, eau de mer	0,002 mg/kg		
PNEC terre, eau douce	0,007 mg/kg		
PNEC station d'épuration (STP)	7,2 mg/l		

Phosphorous oxychloride, reaction products with propylene oxide (1244733-77-4)

Type	Valeur	Utilisateur	Effet
DNEL court terme par voie orale (aigu)	2 mg/kg	Consommateurs	Systémique
DNEL long terme par voie orale (répété)	0,52 mg/kg bw/day	Consommateurs	Systémique
DNEL long terme par inhalation	8,2 mg/m ³	Travailleurs	Systémique
DNEL long terme par inhalation	1,45 mg/m ³	Consommateurs	Systémique
DNEL long terme dermique	2,91 mg/kg bw/day	Travailleurs	Systémique
DNEL long terme dermique	1,04 mg/kg bw/day	Consommateurs	Systémique
PNEC eaux, eau douce	0,32 mg/l		
PNEC eaux, eau de mer	0,032 mg/l		
PNEC sédiment, eau douce	11,5 mg/kg		
PNEC terre, eau douce	0,34 mg/kg		
PNEC terre, eau de mer	1,15 mg/kg		
PNEC station d'épuration (STP)	19,1 mg/l		

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection oculaire appropriée:
Lunettes avec protections sur les côtés



- Porter les gants de protection homologués



- Protection du corps appropriée: Combinaison complète de protection



Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement - Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Liquide	Aspect	Liquide
Couleur	jaune clair	Odeur	ammoniacale
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		6 < V < 8	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		< 0 °C	
Point d'ébullition		> 140 °C	
Point éclair		Aucune donnée disponible	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		> 250 °C	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de la vapeur		10 mbar	
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		Aucune donnée disponible	
Densité		1,06 g/cm ³ < V < 1,1 g/cm ³	
Solubilité (Eau)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Ethanol)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée disponible	
Log KOW		Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Température de décomposition		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique		Aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique		180 mPa.s	

Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
-----------------------	--------------------------

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Aucune information disponible.

10.5 - Matières incompatibles

- Aucune information disponible.

- Isocyanate

- Acide

- Agent d'expansion

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4 - Nocif en cas d'ingestion

Toxicité : Mélange

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Corrosion cutanée - Catégorie 1B - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

- Corrosif.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Lésions oculaires graves - Catégorie 1

- Risque de lésions oculaires graves.
- Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales - Non classé

Cancerogénité - Non classé

Toxicité pour la reproduction - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Non classé

- données manquantes

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée - Non classé

Danger par aspiration - Non classé

11.2 - Informations sur les autres dangers

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

Toxicité : Substances

N'-[3-(diméthylamino)propyl]-N,N-diméthylpropane-1,3-diamine (6711-48-4)

LC50 96 hr fish	21,5 mg/l < V < 46,4 mg/l
-----------------	---------------------------

NOEC chronic other aquatic plants	1,2 mg/l
-----------------------------------	----------

N,N,N',N'-tetraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine) (3033-62-3)

LC50 96 hr fish	131,2 mg/l
-----------------	------------

ErC50 other aquatic plants	24 mg/l
----------------------------	---------

Phosphorous oxychloride, reaction products with propylene oxide (1244733-77-4)

EC50 48 hr crustacea	131 mg/l
----------------------	----------

LC50 96 hr fish	100 mg/l
-----------------	----------

ErC50 algae	82 mg/l
-------------	---------

- La substance/le mélange ne satisfait pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
-----------------------------------	--------------------------

Log KOW	Aucune donnée disponible
---------	--------------------------

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

12.7 - Autres effets néfastes

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets

- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Evacuation des eaux

- Aucune information disponible.

Précautions particulières à prendre

- Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.
- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.
- Les déchets doivent être tenus à l'écart des autres sortes de déchets jusqu'à leur élimination.

Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4 - Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 - Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH candidates Aucun

Substances Annex XIV Aucun

Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit - Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1	02/05/2022		

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 3 Dermal	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Dermal	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 4
Acute Tox. 4 Inhalation	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 4
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
H302	Nocif en cas d'ingestion
H311	Toxique par contact cutané
H312	Nocif par contact cutané
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H332	Nocif par inhalation
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée - Catégorie 1B

*** **